

Depuis 2020, la Direction de l'EPLEFPA s'est engagée, dans une démarche de certification qualité conforme aux référentiels **QualiFormAgri** et **Qualiopi**.

Cette démarche se poursuit avec le renouvellement de la certification selon le **Label QualiFormAgri** du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (**MASA**).

L'EPLEFPA est certifié pour ses actions de formation professionnelle continue et ses actions de formation par apprentissage qui sont portées par le CFPPA.

Les activités suivantes y sont encadrées :



Les référentiels intègrent également des engagements relatifs au management de notre CFPPA-OFA pour nos stratégies interne et externe, nos ressources humaines et notre gestion administrative et financière.

Pour satisfaire les différentes parties prenantes ainsi que les exigences réglementaires applicables à nos activités de développement de compétences (formation continue, apprentissage), nous avons défini les objectifs généraux suivants :

Assurer la promotion et la communication sur nos actions de formation

Avoir des personnels compétents

Concevoir des formations conformes aux exigences réglementaires et dans les délais impartis

Avoir du matériel conforme et fonctionnel

Mesurer et améliorer la satisfaction de nos apprenants, entreprises et financeurs

Mettre en place une démarche d'amélioration continue de nos actions de formation

La Direction de l'EPLEFPA s'engage à mettre à disposition les moyens humains et techniques nécessaires à la mise en œuvre de cette politique. Pour cela, elle nomme, un Animateur Qualité.

Afin de faire vivre et d'améliorer en permanence notre système qualité, la Direction de l'EPLEFPA demande à l'ensemble du personnel de s'impliquer dans cette démarche.

Pierre KABACINSKI
Directeur EPLEFPA

Sophie BRUDER
Directeur CFPPA - OFA

